



BERTEAUCOURT-LES-DAMES

mairie@berteaucourtlesdames.fr

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le 7 juillet à 19h30, le conseil municipal légalement convoqué en date du 7 juillet 2026, s'est réuni sous la présidence de Madame Brigitte Lepoix, maire.

Présents: Mesdames BIGOT Magalie, DELAVENNE Corinne, FOURNIER Séverine, HARLE Océane, LECOINTE Marie-Claire, LEPOIX Brigitte, ROY Ophélie, TEMPEZ Amandine, Messieurs ALEXANDRE Matthieu, BUE Hubert, DEVISMES Dominique, DUPONT Thom, ROUSSEL Sébastien,

Excusés : Monsieur CARLIER Joan et Monsieur TEMPEZ Landry ayant donné pouvoir à Madame TEMPEZ Amandine.

Le quorum étant atteint, avec 13 membres présents et 14 votants, Madame la Maire ouvre la séance.

1) Désignation d'un secrétaire de séance

Madame HARLE Océane, seule volontaire, est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du PV de la séance précédente

Le procès-verbal n'ayant pas pu être envoyé en amont, Il sera soumis à approbation lors du prochain conseil municipal.

3) Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations

Conformément aux délégations qui lui ont été accordées par le Conseil municipal, Madame la Maire informe l'assemblée des décisions suivantes :

- Réalisation de virements de crédits afin de tenir compte de l'ajustement des recettes fiscales ;
- Attribution d'une concession au cimetière à Monsieur FIOLET ;
- Signature de l'ordre de service (OS) autorisant le démarrage des travaux dans le cadre du marché relatif à la création d'un espace ludique et sportif ;
- Modification des conditions de l'emprunt en raison de son indexation sur l'Euribor, entraînant l'application d'un taux variable ;
- Fixation des redevances d'occupation du domaine public :
 - Réseau électrique : 245,00 € ;
 - Réseau de télécommunications : 143,93 € ;
 - Réseaux aériens et souterrains : 63,42 €.

4. Travaux et voirie

Rapport de la commission Voirie, Sécurité et Projet d'aménagement

Madame le maire demande à Madame HARLÉ, membre de la commission voirie, de présenter le compte rendu de la commission Voirie, Sécurité et Projet d'aménagement, réunie le 9 juin 2026.

Madame Harle rapporte que lors de cette réunion, un état des lieux de la signalisation existante a été réalisé afin d'identifier les panneaux à remplacer ou à acquérir ainsi que les nouveaux aménagements de signalisation susceptibles d'améliorer la sécurité routière et de contribuer au ralentissement de la circulation dans la commune.

Madame Le maire rappelle qu'aucun aménagement routier (chicanes, ralentisseurs...) ne pourra être réalisé, dans l'immédiat, sur les rues Eugène Letocart et Abbé Desmis, en raison des travaux prioritaires programmés par le syndicat des eaux. Le Département assurera ensuite la réfection de ces voiries. Il est néanmoins important d'engager dès à présent une réflexion sur les futurs aménagements de sécurité routière.

Madame HARLÉ présente les différentes propositions élaborées rue par rue. Elle informe également le Conseil avoir rencontré l'entreprise Signature à l'occasion du Congrès des Maires.

Une rencontre avec cette entreprise est programmée le 20 juillet à 18 h afin de présenter les attentes de la commune, d'étudier les différentes possibilités d'installation de panneaux de signalisation et de bénéficier de propositions conformes à la réglementation en vigueur et adaptées aux besoins identifiés.

À l'issue des échanges, le Conseil municipal souhaite soumettre au Département deux scénarios d'aménagement :

- création d'une zone 30 dans les rues Lucien Peyrat, Jean-Baptiste Saint, Eugène Letocart et Abbé Desmis ;
- maintien de la limitation de vitesse à 50 km/h sur le reste de l'agglomération, à l'exception des secteurs déjà limités à 30 km/h.

Les élus évoquent également la possibilité d'organiser une réunion publique afin d'associer les habitants à cette réflexion et de recueillir leurs observations.

Madame la Maire informe par ailleurs le Conseil que plusieurs administrés ont sollicité la création de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR).

À ce titre, les demandes suivantes ont été transmises au Département :

- création de deux places PMR sur le parking de la mairie ;
- création d'une place PMR rue Jean-Baptiste Saint ;
- création d'une place PMR sur le parking de la Cité Binet ;
- création d'une place PMR rue Léon Blum.

5) Finances

Travaux à prévoir pour l'école

Madame la Maire rappelle qu'un agent des services techniques est actuellement en arrêt à la suite d'un accident du travail.

Madame BIGOT s'interroge sur la possibilité de solliciter le Centre de Gestion (CDG) pour assurer son remplacement ou, à défaut, de recruter un agent saisonnier pendant la période estivale.

Madame Le maire précise qu'au regard de la prolongation de l'arrêt, il est envisagé de procéder à un recrutement de remplacement, conformément à la délibération B40_2026 prise le 30 mars 2026, sans nécessité de recourir au CDG. Elle précise que, selon les travaux à réaliser, le recrutement d'un agent saisonnier pourrait être envisagé.

Les besoins recensés pour l'école sont les suivants :

- installation de stores occultants dans les classes de maternelle et de CE2 ;
- pose d'un éclairage avec détecteur de mouvement dans la cour de l'école ;
- installation de protections anti-pince-doigts sur les portes de l'école maternelle ;
- réalisation de marquages ludiques et d'aménagements de jeux dans la cour (marelle, buts, etc.).

Les élus sont invités à apporter leur aide à ces travaux en fonction de leurs disponibilités.

Travaux de l'ancienne boulangerie

Madame la Maire informe le Conseil que Messieurs ALEXANDRE et GIRARD se sont rendus dans les locaux de l'ancienne boulangerie afin d'étudier un projet d'aménagement.

Un premier plan a été élaboré, prévoyant notamment :

- une salle d'attente ;
- deux bureaux ;
- des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Ce projet a été présenté à l'éventuelle locataire, afin d'échanger sur le fonctionnement futur et l'organisation des locaux.

La commune procédera désormais à la consultation d'entreprises afin d'obtenir des devis et engagera les démarches nécessaires à la recherche de financements, notamment auprès du Département et de la Région.

6) Commissions CCID

Mme le Maire rappelle qu'à l'issue des élections municipales, il y a lieu de procéder à la constitution de la commission communale des impôts directs.

Celle-ci est composée de 6 commissaires, et de leurs suppléants en nombre égal. Les commissaires et leurs suppléants sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les membres proposés à la CCID

Titulaires	Suppléants
- DELAVENNE C - HARLE O - BUE H - ROY O - TEMPEZ A - DEVISMES D - DELAVENNE Xavier - DUBOIS Eric - MANQUEST Michel - HELLEBOIS Didier - GHIER Jean-François - HABARD Annie	- ROUSSEL S - BIGOT M - LECOINTE MC - TEMPEZ L - ALEXANDRE M - CARLIER J - DASILVA PINTO Angélique - PERLIN Frédérique - HARLE Christelle - BRIAU Delphine - POIRE Gérald - VIOZELANGE Jean-Michel

7) Informations diverses

Madame la Maire informe le Conseil municipal que Le tour de Nièvre et Somme pour les centres de loisirs de Berteaucourt et Vignacourt est déplacée au matin du 8 juillet 2026, en raison des fortes chaleurs annoncées. Le départ est prévu à 9 h, pour une arrivée estimée aux alentours de 11 h. Il est nécessaire de prévoir la décoration du point d'arrivée situé à la médiathèque, notamment avec l'installation de ballons. Les enfants participants seront récompensés par une médaille, une gourde et les vainqueurs recevront les maillots offerts par la Communauté de communes. La municipalité prendra en charge les boissons destinées aux enfants, aux animateurs et parents et amis.

Madame la Maire indique également avoir répondu favorablement à une demande concernant l'installation d'un volet dans un logement communal, situé Cité Binet.

En raison des épisodes de fortes chaleurs, cinq ventilateurs ont été achetés pour équiper les classes de l'école.

Madame la Maire informe le Conseil qu'une proposition d'intervention gratuite d'une compagnie de jonglage chorégraphique a été reçue dans le cadre de l'inauguration du parc, au niveau de l'amphithéâtre. Cette animation pourrait être programmée entre le 18 et le 22 septembre 2026.

Concernant les festivités des 13 et 14 juillet, le programme est maintenu selon les modalités prévues :

13 juillet :

- retraite aux flambeaux et distribution de lampions ;
- rassemblement route de Vignacourt.
- Participation des majorettes « Les Dauphynes »
- Arrivée au stade Concert avec « Black and White »
- Feu d'artifice

La décoration du char est programmée le dimanche 12 juillet à partir de 15 h, dans le hangar Delavenne.

14 juillet

- Rassemblement au monument aux morts pour célébrer la fête nationale
- Verre de l'amitié route de Vignacourt
- Repas du 14 juillet organisé par le comité des fêtes, avec concert et jeux

Concernant le repas organisé à cette occasion, Madame la Maire précise qu'au 7 juillet 2026, seules 30 inscriptions ont été enregistrées.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 7 septembre 2026 à 19h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.